

# ECH@ RESEAU

N° 32

samedi 11 juillet 2020

## EDITO

Alors, ça y est, l'inattendu est arrivé : Le Printemps Marseillais est à la mairie de Marseille avec une majorité absolue, ce qui lui facilitera la tâche immense qui l'attend dans une métropole aux mains d'une opposition pas particulièrement ouverte au social et à l'accueil. Marquée par un taux d'abstention record, ces élections locales font planer un ombre, voir un doute sur la réalité de la « démocratie », le « gouvernement du peuple ». Il ne peut y avoir de véritable démocratie sans la libre participation des habitant.e.s et donc aussi, selon nous, des personnes venues d'ailleurs, quel que soit leur statut administratif.

A son niveau, le réseau Hospitalité pourrait prendre sa part en organisant des consultations faisant émerger des propositions constructives pour contribuer à faire de Marseille une ville accueillante et hospitalière.

## DÉFENSE DES DROITS

**Martine Landry, définitivement relaxée.** À la veille de l'audience en appel de Martine Landry, le Parquet d'Aix-en-Provence a annoncé son désistement, venant ainsi confirmer la relaxe de notre militante. Une victoire pour la solidarité ! Alors que le tribunal correctionnel de Nice l'avait relaxée, le Procureur général d'Aix-en-Provence avait fait appel de cette décision. Son tort ? Avoir aidé deux enfants à la frontière pour qu'ils soient pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. C'est un signe d'espoir pour toutes les personnes qui défendent les droits des personnes réfugiées. <https://is.gd/FwFMW4>.

**Arrestation illégale et violente d'un réfugié afghan à Marseille :** jusqu'à deux ans ferme prononcés en appel pour trois policiers. A lire sur <https://cutt.us/PD5Qr>.

**Des réfugiés gagnent contre le loueur de taudis.** Une famille de réfugiés syriens demandait à être relogés dignement après leur évacuation, la justice lui a donné gain de cause, contre le propriétaire de leur logement insalubre dans un immeuble de la Belle-de-Mai.

**L'art de limiter l'accès aux droits :** La demande de rendez-vous à la Préfecture de Marseille (comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs), ne peut se faire que sur le site de celle-ci, à partir d'une adresse mail personnelle obligatoire. Vous imaginez le nombre de personne étrangère ayant cette possibilité, sachant que près de 20% des Français n'ont pas ou se débrouillent mal avec le net. Les personnes ou associations solidaires sont donc obligées de créer une adresse pour chaque personne et la consulter régulièrement. Des Préfectures ont déjà été condamnées pour cette pratique illégale, mais elles s'en... En plus, la personne qui demande rdv ne peut être accompagnée ; et donc, si elle ne parle pas Français ou/et intimidée... Quel sens de l'accueil et du service public ! La Charte Marianne sur l'accès au service public et sa qualité... jetée au panier par l'Etat qui exige que nous respectons la loi... !

**Communiqué de RESF13 :** Stop aux exclusions ! Régularisation ! Alors que la crise sanitaire a reposé avec urgence la question légitime de la régularisation des sans -papiers, le gouvernement continue impitoyablement sa politique de rejet des migrants. Depuis la fin du confinement, les obligations de quitter le territoire français (OQTF) se multiplient.

Les contrôles d'identité systématiques ont repris à Marseille et l'étude des demandes de titre de séjour en Préfecture des Bouches du Rhône aboutit depuis la fin du confinement à des rejets des demandes... A lire l'intégralité du communiqué sur <https://www.facebook.com/JPCsolidaire/>

## LA VIE DES ASSOS

**Les délogé.e.s de Saint Just ;** communiqué « Un toit c'est un droit ». « L'objectif réaffirmé du Gouvernement est qu'aucune personne ne se retrouve à la rue, d'autant plus dans le contexte sanitaire actuel » (communiqué de presse du 2 juillet 2020 du Ministère de la cohésion des territoires). Pourtant, les délogé.e.s du squat Saint Just risquent de se retrouver à la rue bientôt, car les pouvoirs publics refusent de prolonger leurs nuits d'hébergement à l'hôtel ou en centres d'accueil. A lire sur <https://is.gd/8zhSpf>.

**Secours en mer méditerranée.** Le navire marchand *Talia* est toujours, à cette heure, au large des côtes de Malte après avoir secouru il y a plusieurs jours 52 personnes, à la dérive, sans eau ni nourriture : <https://click.ru/PZ3At>

L'*Ocean Viking* (SOS méditerranée) a été finalement accueilli en Sicile. Il aura fallu près de 10 jours de grande souffrance des passager.e.s secouru.e.s et de l'équipage : <https://is.gd/u6tvDf>.

**Un projet de "fast-food social" pour les McDo de Saint-Barth'.** Les anciens salariés du McDonald's situé dans le quartier de Saint-Barthélémy (14e) soutiennent l'idée de transformer le site en "fast social food". Un terme accrocheur pour un projet inédit : combiner un service de restauration rapide avec un modèle social spécifique. "C'est une alternative pour sortir tout le monde par le haut", explique Fathi Bouaroua. Engagé dans ce projet, l'ancien directeur régional de la Fondation Abbé-Pierre a transmis, en accord avec les ex-salariés du restaurant, une ébauche de projet aux responsables de McDonald's France, propriétaire du site de Saint-Barthélémy. <https://is.gd/1xxau2>.

## LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 4 juillet et le 10 juillet, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 1 demande d'hébergement pour 1 famille avec cinq enfants et un appel pour un mineur.

Pour nous joindre : [contact@reseauhospitalite.org](mailto:contact@reseauhospitalite.org)

<https://www.reseauhospitalite.org/>

<https://www.facebook.com/JPCsolidaire>

N'hésitez pas à diffuser largement le journal du Réseau !